COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-deux, le 29 août, le Conseil Municipal de la commune de ROSIERS D'EGLETONS, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date convocation : 18 août 2022
Secrétaire de séance : Jeanne-Marie AMOREIRA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
019-211917604-20220829-DEL_2022_47-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 01/09/2022

PRESENTS : Mesdames AMOREIRA Jeanne-Marie, AVELINO Marie-Claude, LETOQUIN Sandrine, PAREL Audrey, MAGNE Stéphanie, LAURENSOU Brigitte, AGNOUX Fabienne, Messieurs BRETTE Gérard, ZANETTI Fernand, CARAMINOT Georges.

ABSENTS : Messieurs TALBERT Jean-Claude, GUILLAUMIE-BILLET Jacques, BOINET Jean, GOURDOUX Laurent.

PROCURATION(S) : Monsieur Jean BOINET donne procuration à Monsieur Fernand Zanetti

Délibération n° 2022-47
Convention de remise de voirie avec Vinci Autoroute-A89

Monsieur le Maire explique que, la société Autoroutes de Sud de la France a procédé à l'inventaire des portions rétablies et crées dans le cadre de la construction de la section, pour le compte de la collectivité. Ces portions de voirie assurent depuis leur mise en service en 2002, la desserte locale des propriétés riveraines.

Concernant notre commune il n'a pas été retrouvé trace de procès-verbaux de remise dûment signés par notre collectivité et ASF pour les portions de voirie à caractère communal, dénommées : chemin.

Afin de réguler la situation il est nécessaire de signer la convention de remise des voiries rétablies, définissant la responsabilité de la commune. Monsieur le maire, demande au conseil l'autorisation de signer la convention jointe.

Le conseil, après avoir délibéré,

Autorise le maire à signer la présente convention.

Membres :15
Présents : 11
Représenté(s) : 1
Nombre de votants : 12
Exprimés : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire
Gérard Brette

La secrétaire de séance
Jeanne-Marie Amoreira

MAIRIE DE ROSIERS D'EGLETONS (Corrèze)

9.1 autres domaines de compétences des communes